Département de l'**Eure** **SÉANCE 8 DU 01/12/2026– DB04**
Arrondissement des **ANDELYS**
Canton de **LOUVIERS - NORD**
MAIRIE de ST PIERRE DU VAUVRAY (27430)

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 26 novembre 2026
Date d'affichage : le 26 novembre 2026
Nombre de conseillers : en exercice : 15
Présents : xx
Votants : xx
Dont pouvoir (s) : xx

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX LE 01 DÉCEMBRE A 20 HEURES 30, LE CONSEIL MUNICIPAL LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI À LA SALLE DU CONSEIL, EN SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR JÉRÔME BOURLET DE LA VALLÉE, MAIRE.

ETAIENT PRÉSENTS : MESDAMES ET MESSIEURS JÉRÔME BOURLET DE LA VALLÉE, LAETITIA SANCHEZ, ANNE BERICHI, FREDERIC BESNARD, JEAN-LUC ENJALBERT, LAURA VOLLAIS, PHILIPPE LAMOT, ELODIE PAILLER, SYLVIE PAUTHIER, MAXIME LECARDINAL, SOPHIE FONTAINE, BERNARD LEBOEUF, DANIEL JUBERT, CHANTAL QUERNIARD, ELODIE DESABAYE.

POUVOIRS DE:

ABSENT-E-S EXCUSÉ-E-S:

FORMANT LA MAJORITÉ DES MEMBRES EN EXERCICE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: ANNE BERICHI

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : OPÉRATION D'AMÉLIORATION DU CONFORT THERMIQUE ET D'ADAPTATION AUX FORTES CHALEURS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES COTEAUX À SAINT PIERRE DU VAUVRAY

Monsieur le maire passe la parole à M. Philippe LAMOT, 3ème adjoint qui expose ce qui suit :

Selon Météo-France, l'été 2026 a été le plus chaud depuis 1900 avec une température moyenne sur 24h de 24,0 °C (+3,6 °C), devant les étés 2003 (+2,7 °C) et 2022 (+2,3 °C). Les températures maximales de l'été 2026 ont souvent atteint des valeurs inédites et ont affiché, en moyenne sur la saison, une anomalie de 4,8 °C (+3,3 °C en 2003).

Face à ce réchauffement climatique d'origine humaine qui s'accélère et à la multiplication des vagues de chaleur, la commune de Saint Pierre Du Vauvray est engagée dans la transition énergétique et en particulier dans l'adaptation de ses bâtiments publics dont ses écoles.

Par ailleurs, la Banque des Territoires avec le **programme Edurénov**, ACTEE et La Banque Postale se mobilisent aux côtés de l'Etat et d'EDF pour un plan visant à accompagner les collectivités dans l'adaptation rapide de leurs bâtiments éducatifs et ainsi mieux protéger, élèves, enseignants et personnels scolaires. C'est le **plan Urgence Canicule** lancé le 26 juin 2026.

Dans ce contexte, Monsieur le maire propose d'améliorer le confort thermique et de continuer à adapter l'école élémentaire Les Coteaux de Saint Pierre Du Vauvray aux fortes chaleurs.

Ce projet fait suite aux investissements déjà réalisés ces dernières années (rénovation et isolation du bâti, végétalisation de la cour toujours en cours, achat de 8 ventilateurs en 2026...).

Le coût prévisionnel des travaux s'établit selon les **trois propositions** figurant ci-dessous ainsi que les plans de financement prévisionnels associés à chaque proposition :

PROPOSITION A : PROSSAIR

DEPENSES EN €			RECETTES EN €		
	€TTC	€HT	DDE SUBVENTIONS	TAUX PEC	MONTANT PEC HT
devis Sté PROSSAIR	23 517,60 €	19 598,00 €	EDURENOV/EDF	51%	10 000,00 €
			DETR	20%	3 919,60 €
			FDC AGGLO SEINE EURE	9%	1 763,82 €
			PART COMMUNALE	20%	3 919,60 €
total en €	**23 517,60 €**	**19 598,00 €**			**19 598,00 €**

PROPOSITION B : MULTITECH

DEPENSES EN €			RECETTES EN €		
	€TTC	€HT	DDE SUBVENTIONS	TAUX PEC	MONTANT PEC HT
devis Sté MULTITECH	16 656,00 €	13 880,00 €	EDURENOV/EDF	72%	10 000,00 €
			DETR	4%	555,20 €
			FDC AGGLO SEINE EURE	4%	555,20 €
			PART COMMUNALE	20%	2 770,00 €
total en €	**16 656,00 €**	**13 880,00 €**			**13 880,40 €**

PROPOSITION C : VASSEUR CEPS

DEPENSES EN €			RECETTES EN €		
	€TTC	€HT	DDE SUBVENTIONS	TAUX PEC	MONTANT PEC HT
devis VASSEUR CEPS	23 521,20 €	19 601,00 €	EDURENOV/EDF	51%	10 000,00 €
			DETR	20%	3 920,20 €
			FDC AGGLO SEINE EURE	4%	1 764,09 €
			PART COMMUNALE	20%	3 920,20 €
total en €	**23 521,20 €**	**19 601,00 €**			**19 604,49 €**

Ces financements prévisionnels sont susceptibles d'être modifiées dans la mesure où le Pacte Financier et Fiscal 2026-2032 de l'Agglomération Seine-Eure est toujours en cours d'élaboration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec xx voix POUR, xx voix CONTRE et xx Abstention(s) :

- Adopte le projet de la proposition ..... (société : .....) pour un montant de ..... TTC ;
- Adopte le plan de financement correspondant ci-dessus ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis avec l'entreprise .....
- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès d'EDF, de l'Etat, du département de l'Eure et les fonds de concours auprès de l'Agglomération Seine-Eure**
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à ce projet.

Pour extrait certifié conforme au registre.

MAIRIE DE SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY 27430

Jerôme BOURLET DE LA VALLÉE

Maire

Monsieur le maire certifie que la présente délibération a été déposée en sous-préfecture des Andelys au titre du contrôle de la légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés.

- Certifie le caractère acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Transmis en préfecture le :

BROUILLON